

Ecole maternelle Louise Weiss  
2, rue des Ecoles  
67840 KILSTETT  
[ce.0670305t@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670305t@ac-strasbourg.fr)  
Tél: 03.88.96.29.11

**1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**JEUDI 7 NOVEMBRE 2019**

**Heure de début : 18h00**

**Heure de fin: 19h20**

**PRESENTS :**

*Le corps enseignant : Mmes GROSS, LEULIET, KAVALA*

*Les ATSEMS : Mme VERWEE*

*Pour la mairie : Mme HUMMEL*

*Les représentants des parents : Mmes THOMAS-MANORO, HIRON, MM. MARTZ, LEMIERE, HAUSCHBERGER*

*Pour le périscolaire : Mme LANCELEY.*

**EXCUSEES :** *Mme ANSTETT, M. TOLONI, Mme Jung*

*Désignation d'un secrétaire de séance : Mme KAVALA*

**1. Présentation des personnes présentes.**

Tour de table et présentation rapide des personnes présentes.

**2. Résultats des élections et rappel du rôle des délégués des parents d'élèves :**

Cette année l'école comptait 140 parents inscrits sur la liste et éligibles. 84 parents ont fait la démarche de voter. Cela signifie que 60 % des parents ont voté. Le taux de participation a baissé de 12%, baisse peut-être due à l'absence d'une collègue ce jour-là. Ont été élus :

*MM. MARTZ, LEMIERE, HAUSCHBERGER, Mmes THOMAS-MANORO, JUNG, HIRON*

**Rappel pour les nouveaux élus :** Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- donne des avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, notamment les actions pédagogiques qui sont entreprises pour atteindre les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, l'hygiène à l'école, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques en ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école et le valide.
- donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives, sportives et culturelles.

La directrice souhaite également rappeler aux parents qu'ils ont la responsabilité et le devoir de parler au nom de tous les parents d'élèves (après éventuellement des sondages quand cela s'y prête) et non en leur propre nom.

### **3. Approbation du PV du précédent conseil d'école.**

Adoption de la mise à jour du 27 juin 2019.

Vote: favorable à l'unanimité

### **4. Effectifs et répartition**

L'école compte à ce jour 75 enfants scolarisés : Un enfant a été radié. Les parents ont choisi de scolariser leur enfant à la maison.

Ainsi, les effectifs ont été répartis comme suit :

- Classe 2 : classe de M. Toloni et Mme Kavala qui compte 24 GS
- Classe 1 : classe de Mme Gross qui compte 25 enfants : 17 MS et 8 PS
- Classe 3 : classe de Mme Leuliet qui compte 26 enfants : 11 MS et 15 PS

### **5. Règlement intérieur**

### **6. Bilan financier de la coopérative scolaire :**

Le solde au 1<sup>er</sup> octobre 2019 est de 2789.71 € pour la coopérative scolaire. Les participations volontaires seront sur le prochain relevé.

Les participations serviront à acheter du matériel pour les divers bricolages, animations (les goûters à thèmes, les crêpes, les « maennele » du Saint Nicolas, les bricolages de Noël, de Pâques, de la fête des mères et des pères), des livres en fonction des projets ou des jeux.

Enfin, avec ces participations, les enseignants pourront également baisser le prix des spectacles et des sorties.

Budget mairie : Le budget mairie a été déficitaire. La directrice s'en excuse.

### **7. Exercice incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté)**

- L'exercice incendie a eu lieu le 9 septembre et s'est bien déroulé.
- Un exercice d'attentat-intrusion a été présenté aux enfants par le retour du dragon de l'an passé à l'école. L'exercice s'est bien déroulé et les enfants ont joué le jeu.

### **8. Vie de l'école et projet**

PROJET D'ECOLE 2019-2022 :

- **Objectif 1 : Approches ludiques, pour mieux maîtriser la langue.**

- Pour remédier aux difficultés ponctuelles, les enfants sont réunis en petits groupes de besoin. (3-4 enfants pour un enseignant)

- Les groupes d'élèves concernés sont évolutifs tout au long de l'année en fonction des évolutions favorables, ou de nouveaux besoins.

- Le travail fourni en APC, sera poursuivi en classe par une différenciation pédagogique.

- Les APC se déroulent le mardi de 16h à 17h. Mme Leuliet prendra un groupe de CE1 pour travailler la reconnaissance des nombres entre 60 et 100 et la rapidité de calcul avec 2 dés.

- Suite aux résultats des évaluations de début d'année CP, 3 rencontres seront organisées entre les classes de GS et de CP.

Elles consisteront en 2 après-midi de jeux qui aborderont des items non réussis aux évaluations ainsi qu'une après-midi athlétique.

La première aura lieu en janvier, les deux dernières fin juin.

Cela permettra également aux GS de se familiariser avec les locaux de l'école élémentaire et de rencontrer leur futur enseignant.

Les CP prépareront également une lecture d'album et des questions de compréhension.

- **Objectif 2 : Elève : un citoyen en devenir**

Médiateurs maternelle :

Chaque mardi après-midi, durant la récréation, 5 élèves appartenant au ce2, cm1 et cm2 viendront dans la cour de l'école maternelle endosser le rôle de médiateur :

- Gestion des conflits
- Arbitrages des jeux
- Assistance aux enfants à besoins particuliers.

Tout cela sous la surveillance des adultes.

- **Objectif 3 : Pour des élèves plus respectueux de l'environnement**

- Environnement à l'école

Afin de sensibiliser les élèves à la biodiversité, à la pollinisation, au recyclage des déchets organiques et à la limitation des pesticides, différentes actions seront menées :

- Sensibiliser au tri, favoriser le recyclage en classe.
- Installation d'un compost.
- Explication de l'utilisation de l'hôtel à insectes.
- Plantations dans les bacs dans la cour de la maternelle, dans la cour de l'élémentaire, dans les bacs devant l'école avec M. Adam, agent communal.

Par les activités de jardinage que vont effectuer les enfants (désherbage du bac, semis des graines, arrosage...), ils vont s'écouter, s'aider et coopérer au projet. Ils vont également découvrir le vivant par l'observation des différentes manifestations de la vie (croissance, reproduction, vieillissement...). Ils continueront donc à entretenir leurs petits jardins ainsi que la prairie fleurie de l'hôtel à insectes.

- Aller vers le zéro déchet :

Lors de la réunion de rentrée, le sujet a été abordé avec les parents d'élèves afin de réduire au maximum le reliquat des goûters.

- Eco gobelets :

Les enfants de l'élémentaire vont faire un concours pour imprimer un logo sur des gobelets. L'école élémentaire en fera fabriquer assez pour que nous puissions les utiliser pour la fête de l'école.

### VIE DE L'ECOLE :

- Les enfants travaillent à la fabrication d'un calendrier commun à toutes les classes comme l'année précédente avec écriture et illustrations par les enfants des 3 classes.
- Les enseignants ont décidé de prendre comme fil conducteur pour cette année le thème de l'Histoire de France.
- Chez Mme Leuliet, ils ont découvert le livre Loup voyage à travers le temps. La mascotte de la classe Smarties a voulu faire le même voyage en commençant par les Cro-Magnon. Nous avons cherché des solutions pour l'aider. Alexandra nous a donné toute sorte de livres sur « les premiers hommes qui sont morts ». Nous avons emprunté des malles

pédagogiques au musée historique pour montrer des vrais objets. Nous manipulons actuellement de la terre glaise pour fabriquer des « poupée en terre » comme Cropetite ou des récipients comme ses parents les Cro-Magnon.

- Chez Mme Gross, la mascotte Petit Loup nous a apporté un livre "petit Loup voyage dans le temps" ainsi que des documents et des albums sur la Préhistoire. Il nous a également apporté une grande valise contenant divers objets du Néolithique : des ossements, des pigments, des outils, une petite poterie... Nous avons ainsi appris à connaître le mode de vie des hommes préhistoriques. Nous avons exploré diverses techniques plastiques utilisées à cette période (travail de l'argile, empreintes, dessins d'animaux préhistoriques...).
- Chez Mme Kavala et M. Toloni : Les GS ont abordé la préhistoire à partir de notre mascotte Teddy qui a voyagé dans le temps. Notre ours s'est retrouvé dans la forêt à l'époque des hommes préhistoriques, et avait envie de faire de l'art comme eux, à partir d'éléments naturels. Les enfants ont fait de belles productions en Land Art, nous avons lu en parallèle des histoires et documentaires sur la préhistoire. Ils sont en train de préparer le calendrier annuel avec l'écriture des jours de la semaine, des mois et des chiffres. En motricité, ils ont participé à un cycle de jeux collectifs. En expression corporelle, ils ont été amenés à présenter de petites chorégraphies devant la classe.
- Régulièrement une fois par semaine le matin, les élèves de cycle 3 cherchent à la bibliothèque des albums adaptés aux enfants de maternelle. Ils théâtralissent en petits groupes leur lecture. Ils rédigent également des questions simples en veillant à formuler des phrases interrogatives correctes.
- Les enfants de maternelle écoutent attentivement l'histoire pour en comprendre le sens et répondre aux questions. Ils se constituent un petit lexique de mots nouveaux.
- En collaboration avec la Bibliothèque Municipale, organisation d'un prêt de livres hebdomadaire à domicile.
  - Jeux de repérages et de discrimination visuelle (textes, illustrations)
  - Lecture plaisir
  - Tri de livres selon leur fonction, leur thème
- Le 28 novembre au matin, nous irons visiter la poterie Beck de Soufflenheim pour rester dans le thème.
- Le 13 février, une sortie à Strasbourg est prévue pour visiter le musée alsacien et la cathédrale avec les PS et MS. Pour l'instant, il manque un transporteur, car Royer fait les navettes avec les collègues. Les horaires ne conviennent pas. Mme Lanceley propose Josy. Voir d'autres transporteurs.
- L'école renouvelle la baby-gym à La Wantzenau, il y aura 6 séances. Toute l'école ira les mardis du 3 mars au 7 avril, un groupe de 9h à 10h et l'autre de 10h à 11h. Ces séances coûteront 400€. Il faudra aussi compter le trajet. Une subvention exceptionnelle de 500 € a été donnée par la mairie afin de concrétiser ce projet.
- Début décembre, des maennelle seront commandés pour fêter la St Nicolas.
- Le spectacle de Noël se déroulera le 20 décembre. L'école accueillera à nouveau avec plaisir M. OHAYON avec son spectacle OUPS.
- La dernière semaine d'enseignement de décembre, Noël sera fêté en compagnie du Père Noël. Les enfants recevront un jeu par classe offert par la commune, puis un goûter en commun sera pris dans la salle de jeu.

- Après discussion avec M. Maugain, la fête de l'école se déroulera l'après-midi du vendredi 12 juin 2018.

## **9. Remerciements et demandes à la mairie :**

L'équipe remercie chaleureusement la municipalité pour les travaux réalisés.  
Les différentes interventions sont rapides et efficaces.

- Changement du réfrigérateur et du four ? Les parents proposent à Mme Hummel d'aller chez Envie. Elle ne sait pas si c'est possible.
- Les comptes chez Oxybul et Philibert ont-ils été ouverts ? Mme Hummel ne sait pas.

Le conseil des jeunes de Kilstett organise une soirée de Noël, le 12 décembre à 18h sur la place de la mairie. Les enfants de l'école maternelle et de l'élémentaire chanteront 2 ou 3 chants en fonction de leur âge.

## **10. Parole aux représentants des parents d'élèves.**

- Certains parents souhaiteraient revenir au cahier de vie classique. Mme Kavala propose de faire un sondage pour avoir l'avis de tous les parents.
- Des parents ont été choqués de devoir demander une autorisation pour garder leur enfant, en PS les après-midi. Réponse : L'école maternelle étant obligatoire à partir de cette rentrée, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants.
- M. Lemièr rappelle qu'il est important de faire grève pour défendre ses droits. Le 5 décembre est organisée une grève générale.

Date du prochain conseil d'école :

***Les comptes rendus des conseils d'école seront envoyés par mail à chaque représentant de parents d'élèves ainsi qu'aux personnes faisant partie du conseil d'école. Un compte rendu sera également affiché à l'entrée de l'école et consultable sur le site de la mairie.***

Le secrétaire de séance

La directrice :